



**INSTITUT
DE
CRIMINOLOGIE**

**INSTITUT
D'ÉTUDES
JUDICIAIRES**

**PRÉPARATION AUX CONCOURS
COMMISSAIRE DE POLICE
OFFICIER DE GENDARMERIE
UNIVERSITAIRE**

Secrétariat : Christelle DIERCHX
Secrétariat-Accueil : Caroline GOZA

Bureau : A 2-13

☎ : 03. 20. 90. 74. 66 ou 03. 20. 90. 77. 26.

@ : droit-criminologie@univ-lille.fr ou iej@univ-lille.fr

Site internet : <https://droit.univ-lille.fr> ⇨ les instituts

CONCOURS EXTERNE COMMISSAIRE DE POLICE

Admissibilité :

Les épreuves écrites font l'objet d'une double correction à l'exception du questionnaire à choix multiple.

- **Épreuve de culture générale :**
dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours. *Durée : 5 h ; coefficient 4*
- **Épreuve de résolution d'un cas pratique :**
à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, dégager des propositions et solutions argumentées. Le dossier peut comporter des graphiques et des données chiffrées. Il ne peut excéder 30 pages. *Durée : 4 h ; coefficient 4*
- **Deux Compositions :**
L'une porte sur le droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne. *Durée : 3 h ; coefficient 4*
L'autre porte sur le droit pénal général et/ou la procédure pénale. *Durée : 3 h ; coefficient 4*
- **Tests psychotechniques écrits:**
non notés et destinés à évaluer le profil psychologique des candidats. *Durée : 2 h.*

Pré-admission :

Pour y participer, le candidat doit avoir obtenu, aux épreuves d'admissibilité, un total de points déterminés par le jur.

- Deux épreuves d'exercices physiques composées d'un **parcours d'habileté motrice** et d'un **test d'endurance cardio-respiratoire**. (coefficient 3).

Toute note inférieure à 7/20 à l'une ou l'autre des épreuves est éliminatoire.

Admission :

- **Épreuve de mise en situation individuelle :**
à partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages. *Durée : 30 minutes ; préparation : 30 minutes ; coefficient 6*
- **Épreuve orale de langue étrangère :**
conversation à partir d'un texte, écrit dans la langue choisie, tiré au sort par le candidat. Les langues admises sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol. Le candidat indique son choix dans sa demande d'inscription au concours. Il ne peut en aucun cas en changer postérieurement à la clôture des inscriptions. *Durée : 20 minutes ; préparation : 20 minutes ; coefficient 2*
- **Entretien avec le jury :**
qui débute par une présentation du candidat d'une durée de 5 minutes au plus, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances d'ordre général, son comportement, son aptitude et sa motivation à exercer des fonctions de commissaire de police. *Durée : 40 minutes ; coefficient 9.*

CONCOURS EXTERNE OFFICIER DE GENDARMERIE – UNIVERSITAIRE –

Devenir officier, c'est :

– Commander

L'identité de l'officier de gendarmerie, chef militaire, se structure autour d'une vocation : commander des professionnels de la sécurité au sein des unités opérationnelles de la gendarmerie ; capacité de décision, prise de responsabilités et dynamisation d'équipes sont des compétences mises en oeuvre au quotidien, et ce dès le début de carrière.

– S'engager pour la sécurité des Français

Dans le territoire dont il a la charge, l'officier est garant de la réponse opérationnelle à la demande de sécurité et d'assistance exprimée par la population. Il s'appuie pour cela sur une éthique, des valeurs, et une expertise acquises en formation initiale ainsi qu'au cours des nombreuses actions de formation continue qui jalonnent son parcours.

Le choix d'une dominante opérationnelle en début de carrière (sécurité publique générale, police judiciaire, maintien de l'ordre, sécurité routière) lui permet de maîtriser en détail les des métiers de la gendarmerie, tout en conservant la polyvalence nécessaire pour construire une manoeuvre d'ensemble.

– Faire face aux situations de crise et assurer la continuité d'action de l'Etat

En métropole et outre-mer, ainsi que sur les théâtres d'opérations extérieures, les situations difficiles de crise exigent des officiers un esprit d'analyse et de décision avéré, afin d'organiser la manoeuvre de gestion de crise. L'officier contribue, avec ses personnels, à la conception et à la mise en oeuvre de la réponse de l'Etat lorsque l'ordre public se trouve menacé.

– Évoluer dans un corps d'encadrement supérieur de l'Etat.

Au contact des autorités administratives et judiciaires, en étroite liaison avec les élus et les représentants de la société civile, l'officier acquiert une culture du dialogue avec son environnement politique et sociétal. Son parcours de carrière est marqué par une forte mobilité géographique et fonctionnelle qui lui permet d'occuper des emplois variés dans des contextes changeants : cette capacité d'adaptation lui permet d'avoir des responsabilités croissantes et une rémunération intéressante plus un logement concédé par nécessité absolue de service.

CONDITIONS :

Au 1^{er} janvier de l'année du concours :

Être âgé de 27 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours

Avant la 1^{ère} épreuve du concours :

Être de nationalité française

Être en règle au regard des dispositions du code du service national

À la date d'admission à l'EON :

Être titulaire d'un diplôme ou titre conférant le grade de Master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au Niveau I.

INSCRIPTIONS :

La date d'ouverture du concours sera signalée sur www.lagendarmerierecrute.fr.

EPREUVES :**Épreuves d'admissibilité**

Épreuve de culture générale 5 heures coef 5

Épreuve de synthèse de dossier 4 heures coef 5

Épreuve à option : 4 heures coef 5

Droit pénal, Droit public, Finances publiques, Sciences économiques et de gestion, Histoire géographie

Épreuves d'admission

- Entretien auprès d'un psychologue (tests écrits et entretien oral)

- Épreuve d'aptitude générale : 30 min ; coef 8

- Épreuve ORALE sur les questions de défense et de sécurité : 30 min. ; coef 4

Épreuve de langue étrangère : 30 min. ; coef 3

choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne

Épreuves sportives coef 3

Natation (50m nage libre), course de vitesse (50m), course de demi-fond (3 000m), tractions et abdominaux

AFFECTATION EN UNITÉ :

La première affectation en unité est choisie par les élèves :

– en fonction du rang de classement de chacun,

– parmi les places offertes au choix par la direction générale de la Gendarmerie nationale.

STATUT :

La formation est rémunérée.

Les officiers de gendarmerie bénéficient d'un logement concédé par nécessité absolue de service. Ils servent sous statut militaire et bénéficient par conséquent de l'affiliation au régime de la sécurité sociale militaire et de la réduction de 75% sur le tarif SNCF.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (à titre indicatif, net pour un célibataire, sans enfant, en province) : En sortie d'école 2843 €.

LOGEMENT : Logement concédé par nécessité absolue de service (dès l'entrée en école).

MATIERES DE LA PREPARATION

Condition d'accès :

Etre titulaire d'un BAC + 5 validé (Master 2 – niveau minimum pour présenter le concours)

Organisation des enseignements : préparation conventionnée avec l'IEJ

Cours magistraux : 148 h

Travaux dirigés : 111 h

Programme des enseignements :

Droit pénal et procédure pénale (cours 12 h et TD 30 h)

Culture générale (cours 20 h et TD 30 h)

Résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier administratif (cours 16 h et TD 15 h)

Droit administratif (cours 30 h)

Libertés publiques et droits de l'homme (TD 36 h)

Droit européen et droit privé (cours 10 h)

1 langue étrangère au choix : anglais – allemand – espagnol (cours 30 h)

Sport (cours 30 h)

► **Il est conseillé de s'inscrire au DU PPC de l'Institut de criminologie en parallèle.**